



Commune de  
Blonay - Saint-Légier

CONSEIL COMMUNAL

Blonay, le 2 décembre 2022

**Préavis N° 29-2022 relatif au budget 2023 de la  
Communauté intercommunale d'équipements du  
Haut-Léman (CIEHL)**

### EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Blonay – Saint-Légier du 29 novembre 2022 présidée par Monsieur Yves Filippozzi, président.

Le Conseil communal de Blonay - Saint-Légier,

vu le préavis N°29-2022,

ouï le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**a accepté à l'unanimité (67 oui, 0 avis contraire et 0 abstention), les conclusions du préavis municipal, à savoir :**

- Adopter le budget 2023 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 29 novembre 2022.

### LE BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

Yves Filippozzi



La secrétaire

Ariane Wunderli